

Canada, la liaison a été établie avec le monde des affaires par le Comité consultatif des hommes d'affaires et industriels canadiens, créé en 1962, qui se compose de représentants de la Chambre de commerce canadienne et de l'Association des manufacturiers canadiens. Il existe également des dispositions parallèles pour la consultation avec les organisations canadiennes de travailleurs, les universités et autres organismes non gouvernementaux. Des représentants des gouvernements provinciaux assistent aux réunions de l'OCDE, lorsque les sujets à l'étude intéressent particulièrement les provinces.

Programmes canadiens d'aide au développement

3.6.2.12

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'occupe de l'exécution et de l'administration des programmes canadiens d'aide au développement international. En 1975-76, le Canada a affecté \$903.5 millions à l'aide extérieure, soit une augmentation de \$159.8 millions par rapport à l'année précédente. Sur ce montant, \$318.6 millions ont été affectés aux programmes d'aide multilatérale et \$525.7 millions aux programmes d'aide bilatérale. Les fonds restants ont été répartis entre des organismes non gouvernementaux travaillant dans le domaine du développement international, des programmes internationaux de secours d'urgence, le Centre de recherches pour le développement international, des moyens destinés à encourager les investissements privés canadiens dans les pays en voie de développement et des bourses d'études de l'ACDI à l'intention des Canadiens désirant se spécialiser, au niveau postuniversitaire dans le domaine du développement international ou dans un secteur connexe.

Les programmes d'aide multilatérale de l'ACDI sont destinés à appuyer les Nations Unies et ses organismes affiliés, le Groupe de la Banque mondiale, les banques de développement régional et plusieurs institutions régionales.

Le programme d'aide bilatérale de l'ACDI regroupe trois genres d'aide (assistance technique, aide économique et aide alimentaire internationale) et cinq programmes régionaux. En 1975, 3,734 étudiants et stagiaires provenant de pays en voie de développement ont étudié au Canada dans le cadre du programme d'assistance technique de l'ACDI et 963 conseillers et éducateurs canadiens ont travaillé outre-mer. Grâce à une disposition unique du programme de formation technique du Canada, plus de 600 étudiants et stagiaires ont étudié dans des pays en voie de développement autres que le leur.

L'aide économique bilatérale est accordée dans des proportions à peu près égales sous forme de subventions et de prêts. La plupart des prêts sont consentis pour 50 ans et sont exempts d'intérêts, et aucun remboursement n'est exigé pendant les 10 premières années. Les dépenses au chapitre des programmes alimentaires bilatéraux se sont chiffrées à \$119.3 millions en 1975-76.

Le programme canadien d'aide dans le cadre du Plan de Colombo, qui a été institué en 1951 par les gouvernements du Commonwealth (et auquel se sont joints par la suite d'autres gouvernements) afin d'administrer l'aide à l'Asie du Sud et du Sud-Est, est le plus important et le plus ancien programme régional d'aide bilatérale géré par l'ACDI. Il a reçu de l'ACDI \$244 millions en 1974-75 et \$258 millions en 1975-76. En raison cependant de la taille de la population asiatique, cette aide est beaucoup plus restreinte proportionnellement que l'aide canadienne accordée à d'autres régions comme les Antilles ou certains pays d'Afrique.

Depuis 1951, le Canada a fourni plus de \$2.2 milliards au titre de l'aide bilatérale à l'Asie; les principaux bénéficiaires ont été le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et le Sri Lanka. Ces dernières années, le caractère du programme canadien dans cette région s'est sensiblement modifié. Une aide financière, sous forme de prêts et de subventions, est fournie aux secteurs économiques auxquels les pays bénéficiaires accordent la priorité dans des domaines comme les communications, les transports, l'énergie électrique, l'agriculture, la pêche, l'industrie minière, l'exploitation forestière, la médecine et l'hygiène publique.